



Julien POUPON
Maire de Saint-Urbain



Voeux du Maire

2026

Chères Saint-Urbainaises, chers Saint-Urbainais, en ce début d'année 2026, je tiens à vous adresser, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de projets partagés.

Ces vœux ont une résonance particulière : ils sont les derniers de cette mandature. Sans me projeter au-delà de ce que la loi électorale autorise, il m'apparaît en revanche légitime de regarder le chemin parcouru collectivement depuis 2020.

Je souhaite tout d'abord remercier très chaleureusement l'ensemble des élus du conseil municipal pour leur engagement bénévole, leur disponibilité et leur sens des responsabilités, ainsi que les agents communaux pour leur professionnalisme et leur implication quotidienne au service de la population.

Ce mandat aura été marqué par une succession d'événements inédits : crise sanitaire, inflation des matériaux, tempête « Ciaran », tensions géopolitiques, contraintes financières croissantes pour les collectivités, mais aussi des imprévus propres à la vie communale.

Ces épreuves nous ont appris une chose essentielle : l'imprévu est désormais la norme. Face à cela, notre ligne de conduite a toujours été la même : anticiper, agir avec pragmatisme et préserver l'avenir de notre commune.

L'année 2025 a été dense et exigeante, mais utile pour Saint-Urbain. Plusieurs réalisations peuvent être soulignées, parmi lesquelles les travaux de voirie notamment dans le secteur de Beuzidou, une couverture fibre dépassant désormais 98 %, ou encore la rénovation et l'entretien de bâtiments communaux tels que Ty Kreis-ker, l'école et la mairie. Entretenir régulièrement notre patrimoine est un choix de responsabilité, garant d'économies et de durabilité.

Parmi les chantiers majeurs de 2025, la rénovation énergétique de l'école communale occupe une place centrale. Suite à la panne de la chaudière fioul, la commune a fait le choix d'une solution durable : chaudière à granulés, extension du chauffage à l'école maternelle, isolation, éclairage LED et ventilation double flux.

Les résultats sont significatifs, avec une baisse de 92 % des émissions de CO₂, une réduction de 42 % de la consommation énergétique et des milliers d'euros d'économies annuelles, tout en améliorant le confort des élèves et des équipes éducatives.

L'année 2025 a également vu le lancement du chantier de la salle multi-activités, à proximité immédiate de l'école. Conçu comme un équipement à énergie passive, majoritairement en bois, ce lieu répondra aux besoins des associations, des activités scolaires et périscolaires, et plus largement de la vie collective.

Parallèlement, la commune poursuit ses actions en faveur du cadre de vie et de l'environnement : développement des cheminements doux, plantation de près de 180 arbres, progression du jardin partagé... Ces initiatives dessinent un Saint-Urbain plus vert et plus apaisé.

L'année a également été marquée par l'incendie survenu en décembre sur le chantier du nouveau bâtiment. Grâce à l'intervention rapide des habitants et nos sapeurs-pompiers, l'essentiel a été préservé.

Si des retards sont à prévoir, la commune est désormais engagée dans le temps des expertises et des assurances.

En 2025, Saint-Urbain a enregistré 20 naissances, 7 mariages et 3 PACS. Huit familles ont également été endeuillées ; à chacune d'elles, j'adresse une pensée sincère.

La vitalité de notre commune repose aussi sur l'engagement de ses associations, de leurs bénévoles, de nos commerçants, artisans et agriculteurs, que je remercie très vivement de faire vivre Saint Urbain.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2026, placée sous le signe de la solidarité, de la confiance et du vivre-ensemble.

Blaovezhioù mat d'an holl.

À l'occasion des vœux, le maire Julien POUPON, a rendu hommage à Claudine Autret, partie à la retraite le 1^{er} janvier 2026, après plus de 25 années de service au sein de la collectivité.

Arrivée à Saint-Urbain le 21 août 2000 comme agent polyvalent des services, Claudine découvre alors le fonctionnement communal avec sérieux, discrétion et engagement. Titularisée le 21 août 2005, elle poursuit ensuite un parcours professionnel marqué par une progression constante, jusqu'à terminer sa carrière comme adjointe technique principale de 1^{re} classe.

Claudine laissera surtout le souvenir d'une présence fidèle et bienveillante auprès des enfants de l'école, qu'elle a accompagnés durant de nombreuses années.

Plusieurs générations d'élèves ont grandi à Saint-Urbain en croisant son regard et son attention au quotidien.

Au nom de la municipalité, des enseignants, de ses collègues et de l'ensemble des habitants de Saint-Urbain, nous adressons à Claudine nos plus sincères remerciements et lui souhaitons une retraite pleinement méritée, riche de projets et de temps pour elle.



Naissances :



La municipalité adresse ses félicitations aux parents de...

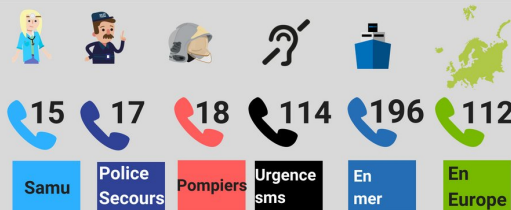
- Milo BERNARD né le 14 décembre 2025
- Evie ABIVEN née le 20 décembre 2026

Décès :

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de...

- Emmanuel BARBERO décédé le 28 décembre 2025
- François GOURVES décédé le 13 janvier 2026

URGENCE : QUI APPELER ?



NUMÉROS UTILES

- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
- RPE 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS)...06 99 44 56 66
- Taxi (M. BOISNE).....06 71 91 67 02
- Florence Coiffure..... 02 98 25 01 39
- Le Baroc'h02 98 25 00 00
- Eau du Ponant.....02 29 00 78 78

INFORMATION MUNICIPALE



Inscription sur les liste électorales

Si vous souhaitez voter aux élections municipales du 15 et 22 mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 février 2026**.

Plusieurs façons pour vous inscrire : venir en mairie et remplir le document papier ou en ligne sur :

www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R1639.

Il vous faudra un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre pièce d'identité.

PRÊT D'HONNEUR

Vous êtes étudiant ou une personne ayant un projet demandant une participation financière importante, vous pouvez solliciter un prêt d'honneur avec un taux à 0 %.



Comment faire ?

Vous devez déposer à la mairie une lettre de motivation concernant votre projet. La commission CCAS étudie alors les demandes qui sont validées ou non.

Le CCAS de Saint-Urbain peut vous prêter 900 € remboursables sur 3 ans (300 € par an ou 900 € la 3^e année).

Une demande conjointe peut être faite au Conseil général qui alloue la même somme.

Si vous souhaitez plus d'informations contactez la mairie.

SONDAGE ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

SCAN ME



Les ALSH ont comme mission d'accueillir les enfants de 3 à 11 ans, par journée ou demi-journée sur les mercredis et les vacances scolaires en proposant des temps d'activités de découvertes et de loisirs.

En septembre 2024, l'ALSH d'Irvillac est venu compléter une offre d'accueil uniquement sur les mercredis.

Les ALSH de L'Hôpital-Camfrout et de Loperhet sont très sollicités quelque soit la période.

Depuis la mise en place du portail famille, plusieurs parents Saint-Urbainais témoignent de difficultés à inscrire leurs enfants sur les divers ALSH. Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce sondage afin d'approfondir la réflexion sur ce mode d'accueil utile au paysage éducatif et de loisirs sur le territoire.

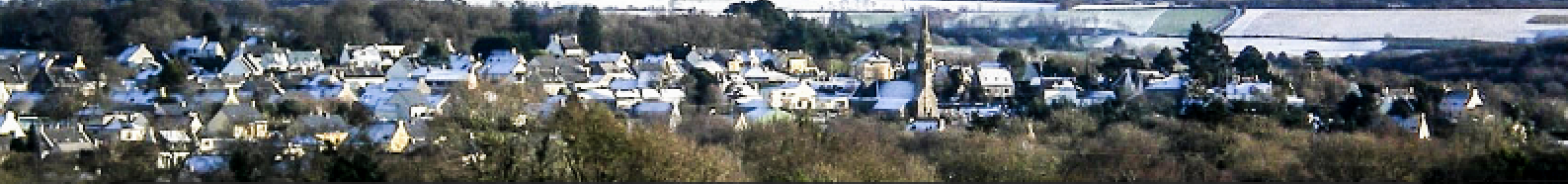
HORAIRES MAIRIE.

Lundi :	08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mardi :	08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi :	10h00 -12h00 (sauf vacances scolaires)
Jeudi :	08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi :	08h45 -12h00
Samedi :	08h45 -12h00

CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 11 février	Mercredi 4 février.
Mercredi 25 février	Mercredi 18 février.
Mercredi 11 mars	Mercredi 4 mars.

*Le prochain bulletin paraîtra fin mars.
Veuillez déposer vos annonces à la mairie
(possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour
le 15 février dernier délai. Merci.*



Depuis le **1er janvier 2026**, le transport en commun à la demande de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau évolue, se simplifie et est disponible tous les jours et plusieurs fois par jour. Les principales évolutions sont les suivantes :

- Une grille horaire unique toute l'année
- Possibilité d'être amené-e à partir d'un point d'arrêt sur la commune soit à Daoulas, soit à Landerneau
- Ouvert à tous-tes dès 12 ans
- Pour les + de 75 ans, une prise à domicile est désormais possible. Idem pour les porteurs d'une carte d'invalidité.
- Nouveaux points d'arrivée sur Daoulas, proche du « Super U » et Landerneau proche du Leclerc.
- Le dispositif fonctionne le dimanche matin pour aller au marché de Daoulas.
- Et tous les jours, possibilité d'être déposé-e à la gare de Dirinon pour le train de 7h38 vers Brest et/ou ramené-e lors de son arrivée en gare à 18h05.
- Tarifs : 1,40 € le trajet / 12 € les 10 tickets.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous renseigner depuis le guide horaire 2026, disponible en mairie.

INCENDIE SUR LE CHANTIER DE LA SALLE MULTI-ACTIVITÉS.

Dans la nuit du 22 au 23 décembre 2025, un début d'incendie s'est déclaré sur le chantier de la future salle multi-activités, alors que la phase de charpente venait d'être achevée. Alertés rapidement, les sapeurs pompiers, appuyés par les services de gendarmerie, sont intervenus en pleine nuit et ont permis de maîtriser le sinistre, évitant ainsi des dégâts beaucoup plus importants.

L'incendie a principalement endommagé une partie de la charpente ainsi que des éléments situés sous l'isolant et le bardage de la bibliothèque. Le sinistre serait accidentel, lié aux travaux d'étanchéité faite à la flamme.

La commune est désormais engagée dans le temps des expertises, des démarches assurantielles et de l'évaluation des travaux nécessaires. Une réunion entre le maire et les assureurs aura lieu le 28 janvier.

Cet événement entraînera inévitablement un retard de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois, dans la livraison du futur bâtiment. Les dates de réouverture de la bibliothèque et de la garderie ne peuvent donc pas encore être précisées.

La municipalité remercie tout particulièrement les habitants ayant donné l'alerte, ainsi que les services de secours et l'ensemble des partenaires mobilisés. Malgré cet épisode éprouvant, la commune reste pleinement mobilisée pour mener à bien ce projet structurant au service de la vie collective de Saint-Urbain. L'association « Les milles feuilles » proposera aux usagers de la bibliothèque une possibilité de retirer des ouvrages.

Vie associative

Comité Animation

Le Comité d'animation de Saint-Urbain invite les habitant-es à venir voir l'avancée de la construction du char pour le carnaval 2026 de Landerneau.

Cela se passera le **samedi 7 février** à 11h00, au 56 rue de Brest, à Landerneau.

N'hésitez pas à contacter le Comité, si vous avez envie de rejoindre l'aventure :

casu29800@gmail.com



Animation école

Le **LOTO** des enfants organisé par l'association Animation École est prévu le **dimanche 8 février** à la **salle Ty Kreis-ker**.

La salle ouvrira ses portes à 12h30. Le LOTO quant à lui, débutera à 14h, pour une fin prévue à 17h00.

Une restauration sucrée ainsi que des boissons sont possibles sur place.

Les cartons de loto sont au prix de 3 € le carton, et 5 € les deux. Venez nombreux à tenter votre chance !



Solidarité Enfants du Monde

L'association *Solidarité Enfants du Monde* est ravie de vous inviter à sa traditionnelle journée crêpes,

le **samedi 07 février**,

à la **salle Ty Kreis-ker**.

Vous y trouverez : des crêpes à emporter (à partir de 11h00), un café/crêpes (dès 15h00) et un repas-crêpes à partir de 19h00. Réservations souhaitées au

06 33 24 11 98

ou sur asso.sem@gmail.com

